

Grille tarifaire 2026

montant hors taxes

Une seule et même offre de services pour tous :

- entreprises adhérentes
- dirigeants
- travailleurs indépendants

Offre socle

Cotisation annuelle par salarié	124,00 €
---------------------------------	----------

Offre spécifique

Cotisation travailleur indépendant et chef d'entreprise	124,00 €
---	----------

Offre complémentaire

Stockage digital du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)	50,00 €
---	---------

Droits d'entrée et pénalités

Droit d'entrée Nouveaux adhérents (par salarié)	35,00 €
---	---------

Réadhésion pour Entreprise radiée (par salarié)	124,00 €
---	----------

Absence (visite médicale)	88,00 €
---------------------------	---------

Le saviez-vous ?

Les chefs d'entreprise des entreprises adhérentes peuvent bénéficier de l'offre de services proposée à leurs salariés.

Les collectivités décentralisées et les établissements publics ayant la personnalité juridique relevant de la médecine de prévention peuvent **conventionner** avec l'association pour remplir leurs obligations en la matière.

Les travailleurs indépendants du livre VI du code de la sécurité sociale **s'affiliant** à notre association peuvent également bénéficier de nos services.*

* art. L. 4621-3 du Code du travail